PREVISUD
Organisme de formation en prévention · Audit · Conseil
Certifié Qualiopi · Actions de formation

F2 Équipier de Première Intervention (EPI)

Formation sécurité incendie — Demi-journée (3h) — Intra-entreprise

Durée	Format	Public	Effectif max	Prérequis	Modalité
3 heures	Demi-journée	Tous publics	10 personnes	Aucun	Intra-entreprise

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Expliquer le rôle et les responsabilités de l'EPI dans le dispositif de sécurité incendie de l'entreprise
- Identifier les risques d'incendie spécifiques à son établissement et localiser les moyens de secours
- Choisir et mettre en œuvre le moyen d'extinction adapté à chaque type de feu
- Intervenir efficacement et en sécurité sur un feu naissant (extincteur)
- Donner l'alerte et adopter la conduite à tenir face à un départ de feu
- Participer à l'évacuation de l'établissement

Déroulé pédagogique

Durée	Phase	Contenu	Méthode
15 min	**Accueil**	Présentation du formateur, tour de table, rappel du rôle et des responsabilités de l'EPI — QCM de positionnement individuel (même QCM repris en fin de formation)	Participatif, QCM de positionnement
35 min	**Théorie**	Réglementation incendie (R.4227-28, R.4227-29, R.4227-38, R.4227-39), triangle du feu, classes de feux, conduite à tenir, alerte et participation à l'évacuation	Exposé illustré, questions/réponses
15 min	**Visite locaux**	Reconnaissance et localisation des moyens de secours et des organes de coupure des fluides et énergies	Visite guidée in situ
55 min	**Pratique extincteurs**	Manipulation individuelle des extincteurs eau et CO_2 sur feux réels ou VR ; cas particuliers (feu de friteuse, feu d'aérosol)	Bac à flammes ou VR selon site
30 min	**Mise en situation**	Départ de feu simulé : donner l'alerte, attaquer le feu naissant en sécurité, adopter la conduite à tenir et participer à l'évacuation	VR / mise en situation
30 min	**Évaluation & synthèse**	QCM de fin de formation (identique au QCM de positionnement) + grille d'observation des ateliers, debriefing collectif, remise du mémento	QCM + observation formateur
3h00	**TOTAL**		

Modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur des modalités pédagogiques diversifiées pour favoriser l'apprentissage actif et participatif des stagiaires. Elle se déroule en deux modules principaux :

Module 1 — Manipulation extincteurs : Ce module comprend des phases théoriques et pratiques. Les participants seront d'abord exposés aux concepts fondamentaux tels que le triangle du feu et les types d'extincteurs. Ils auront ensuite l'occasion de manipuler des extincteurs dans un cadre sécurisé.

Module 2 — L'évacuation : Ce module traitera l'organisation a mettre en place lors d'une évacuation, avec des exercices pratiques tels que des jeux de rôles et une simulation partielle d'évacuation.

Des méthodes interactives telles que des exposés illustrés, des questions réponses et des visites guidées in situ sont également intégrées pour enrichir l'expérience d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Pour garantir une formation de qualité, plusieurs moyens et supports pédagogiques seront mis à disposition des stagiaires :

- Un support de présentation illustré
- Des extincteurs eau pulvérisée et CO_2
- Un bac à flammes pour manipulation extincteurs sur feux réels (selon la configuration du site)
- Une machine à fumées simulant un départ de feu (si les locaux le permettent)
- QCM de début et fin de formation
- Évaluation individuelle lors de la manipulation des extincteurs
- Mémento incendie remis à chaque stagiaire

Profil formateur

Profil formateur

Formateur sapeur-pompier professionnel, justifiant d'une solide expérience en prévention des risques incendie et d'une pratique régulière de l'animation de formations sécurité en entreprise.

Son expertise permet de transmettre des connaissances pratiques et théoriques pertinentes, tout en s'assurant que les stagiaires se sentent en confiance pour poser des questions et participer activement.

Suivi administratif

Modalités d'évaluation et suivi

QCM de positionnement en début et fin de formation (10 questions, 1 point par question). Le QCM de début mesure le niveau d'entrée ; en fin de formation, les acquis sont validés à partir de 7 / 10. En deçà de ce seuil, reprise des notions non acquises avec le formateur, puis nouveau passage du QCM.

Évaluation formative continue par observation du formateur lors des exercices pratiques et mises en situation.

Certificat de réalisation.

Feuille d'émargement signée par chaque stagiaire et le formateur. Questionnaire de satisfaction remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilité PSH

Informations sur l'accessibilité

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. PREVISUD s'attache à donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation et de maintenir l'emploi.

Toute situation de handicap ou tout besoin d'adaptation signalé en amont fera l'objet d'une adaptation pédagogique concertée avec le référent handicap de PREVISUD : Antoine Yvorra — info@previsud.fr — 09 67 36 66 00, qui pourra si nécessaire se coordonner avec l'entreprise cliente.

La partie pratique peut être aménagée (observation, démonstration adaptée) afin que chaque participant puisse suivre la formation dans les meilleures conditions.

Modalités d'inscription et délais d'accès

Inscription et accès

L'inscription à cette formation s'effectue de manière simple et directe : les participants s'inscrivent auprès de leur responsable hiérarchique ou du coordinateur de formation de l'entreprise, qui transmet la demande à PREVISUD.

Toute situation de handicap ou besoin d'adaptation est à signaler au moment de l'inscription, afin de mettre en place les aménagements nécessaires et garantir une accessibilité optimale.

Nous demandons aux commanditaires de la formation de communiquer à PREVISUD les risques spécifiques de l'entreprise afin de contextualiser la formation, et de transmettre aux participants nos coordonnées de contact, afin que ceux-ci puissent, s'ils le souhaitent, nous transmettre directement et en toute confidentialité toute information utile.

Délai d'accès : la formation peut être organisée sous 15 jours ouvrés à compter de la validation de l'inscription, sous réserve de disponibilité des formateurs et du calendrier convenu avec le client.

Tarif : nous consulter. Demandez un devis à info@previsud.fr ou via le formulaire de contact sur notre site.

Pour une inscription à titre individuel (particulier), merci de nous contacter directement à info@previsud.fr ou au 09 67 36 66 00.

Références réglementaires : Art. R.4227-28, R.4227-29, R.4227-38 et R.4227-39 du Code du travail · Dénomination « EPI » issue du référentiel APSAD R6 (CNPP), exigence assurantielle/préventive — ni obligation légale stricte ni titre certifiant · Recommandée notamment à partir de 50 salariés